

Delibération du Conseil Municipal - Séance du 22/07/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	11	11

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
11	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 25/07/2025
Mise en ligne sur le site internet le 25/07/2025

L'an 2025, le 22 Juillet à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 15/07/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15/07/2025.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : COLIN Pascal, DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Excusés : Mme GIRALDO Ludivine

A été nommé secrétaire : Mme LECLERE-PIERRE Christel

D25_022 – Retrait du Syndicat Mixte des Eaux Régions Sud et Est (SMERSE)

Vu l'article L.5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération D25_021 du 3 juillet 2025 concernant le transfert de la compétence « eau potable » au SIAEP de Sancergues ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte des Eaux Régions Sud et Est (SMERSE) ;

Monsieur le Maire indique que la commune ayant fait le choix de transférer sa compétence « eau potable » au Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de Sancergues, celle-ci doit se retirer du Syndicat Mixte des Eaux Régions Sud et Est (SMERSE).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, la demande de retrait de la commune du Syndicat Mixte des Eaux Régions Sud et Est (SMERSE).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 24/07/2025
Le Maire,
Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire,
Mme LECLERE-PIERRE Christel

